Formation des membres du CSE : missions, fonctionnement et...



Ressources Humaines - RSE

19/10/2025

Public et prérequis

Tout Membre du CSE, titulaire ou suppléant

Connaissance de l'informatique et de la navigation internet

Equipement : PC/Mac, tablette 7" minimum (smartphone déconseillé), casque /

écouteurs fortement recommandés

Windows 7/10 (recommandé), MacOs 10.11, los 12.4 ou supérieur

Navigateur internet : Google Chrome

Connexion internet ADSL ou fibre (pour la visio-conférence 8 Mb/s ou supérieur)

Résolution d'affichage : 1280 x 768 minimum

Ouverture de ports TCP/UDP spécifiques (pour la visio-conférence)

Les objectifs

Identifier le rôle du Comité Social et Economique, l'instance unique de représentation du personnel

Intégrer son fonctionnement, son organisation et ses attributions

Exercer ses attributions de membres du CSE au sein de son entreprise ou établissement

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Le parcours de formation représente une durée totale de 14 heures en classes virtuelles, où les stagiaires pourront interagir en ligne, communiquer, voir des présentations et en discuter avec le groupe et le formateur.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DU PARCOURS:

Adaptation du programme en fonction des besoins et demandes des stagiaires : Les contenus et supports seront mis à jour à l'issue de la formation

Une méthodologie pédagogique sur mesure et des outils pédagogiques diversifiés : alternance d'apports théoriques & réglementaires et de cas pratiques

Une formation conçue comme une brique essentielle dans la construction et le développement du dialogue social

Un bilan de formation et une évaluation des compétences

PROMEO est agréé par la DREETS au déploiement de la formation des membres du CSE et de la CSSCT.

Cette formation est complémentaire à la formation des élus en Santé Sécurité et Conditions de Travail / CSSCT.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE:

Il est assuré par un formateur référent.

La formation est animée par un formateur expert, validé par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans son domaine de compétences.

En début de formation : présentation du déroulé et des outils d'échanges (forum, chat)

Tout au long du parcours : des classes virtuelles, réponses aux questions des stagiaires et échanges via les outils mis à leur disposition

MODALITÉS TECHNIQUES DE L'ASSISTANCE :

En début de formation : une séance dédiée à la prise en main de la plateforme Easi, avec rappel des pré-requis de l'environnement

RÉFÉRENCE

RHRS0009

CENTRES DE FORMATION

Saint-Quentin

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours / 14 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

informatique

Tout au long du parcours : hotline technique avec réponse dans un délai maximum d'un jour ouvré : contact-easi@promeo-formation.fr

Validation et certification

Certificat de réalisation

Outils pédagogiques

Plateforme pédagogique Easi

Supports théoriques et réglementaires

Cas pratiques, mises en situations à partir d'exercices concrets

Documents types

Contenu de la formation

Introduction

Qu'est-ce que le CSE ?

Quid de la CSSCT?

Rappel des rôles comparés des instances fusionnées

La composition du CSE

Qui sont les membres du CSE ?

Quel est le nombre des membres élus?

Durée et fin de mandat

Les moyens du CSE

La protection des représentants du personnel

Les heures de délégation : crédit d'heures, bénéficiaires, cumul, modalités de répartition entre titulaires et suppléants, présomption de bonne utilisation...

La liberté de déplacement

Les moyens matériels

Les moyens financiers : les 2 budgets de fonctionnement et des activités sociales et culturelles

Les commissions

La formation des membres du CSE

La personnalité civile du CSE

Le fonctionnement du CSE

Organisation interne du CSE

Les réunions du CSE : périodicité, ordre du jour, convocations, participants, Procès-verbal...

Le règlement intérieur du CSE

Les attributions économiques du CSE

Attributions générales

Différence entre information et consultation

Consultations et informations récurrentes

Consultations et informations périodiques

Base de Données Economiques et Sociales (BDES)

Droits d'alerte

Recours aux experts

Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation, exercices proposés et questionnaire en ligne.

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75